



## Contribution du Professeur Yadh Ben Achour

### Cérémonie de Remise du Prix International Boutros-Boutros-Ghali

Séance n° 17 du 19 décembre 2025

### Discours de remerciement à l'occasion du prix Boutros Boutros-Ghali, pour la Diplomatie, la Paix et le Développement

Madame la présidente de l'Académie des sciences d'outre-mer,  
Monsieur le président de l'Association égyptienne des juristes francophones,  
Monsieur le Secrétaire perpétuel de l'Académie,  
Chers collègues et amis,  
Mesdames et Messieurs ;

Ce n'est pas sans surprise que j'ai appris avoir été choisi, par un jury international mandaté par l'Association égyptienne des juristes francophones, pour recevoir avec mon estimé collègue Maurice Kamto, le *Prix Boutros Boutros-Ghali pour la Diplomatie, la Paix et le Développement*.

Au premier abord, on aurait pu s'attendre à ce qu'il soit décerné aux acteurs politiques ou diplomatiques prestigieux qui, à l'instar de Boutros Boutros-Ghali, ont œuvré par leur action pour le développement d'une diplomatie au service de la paix. Rappelons-nous le rôle joué par Boutros Ghali, dans la recherche si risquée d'une paix durable au Moyen-Orient en 1978, dans l'élaboration de l'Agenda pour la Paix en 1992, ou encore, lors de la création du Tribunal Russel sur la Palestine en 2009, sa condamnation des violences commises à Gaza. Pour soutenir le Tribunal Russel, Il avait écrit : « ... mon appui vous est acquis dans cette initiative qui cherche à condamner les atrocités commises à Gaza ». Boutros-Ghali fut incontestablement le diplomate de la paix. Mais il convient de ne pas s'arrêter à mi-chemin. Boutros Ghali, ce sont des horizons plus vastes. Pour deux raisons essentielles.

La première, c'est qu'il a placé son idée de diplomatie préventive en rapport direct avec l'État de droit, la démocratie et les droits de l'Homme. S'il en fallait une preuve, il suffirait de rappeler la Déclaration de Vienne de 1993 qu'il a parrainé, et, la même année, la création du Haut-commissariat aux droits de l'Homme, dont il est le maître d'œuvre quasiment exclusif. La diplomatie au service de la paix n'est pas détachable de la défense de la démocratie, de la justice et des droits de l'Homme. C'est ainsi que je dois comprendre le sens du prix qui nous est décerné.

La deuxième raison, c'est que dans son enseignement universitaire, aspect assez peu connu de sa personnalité, Boutros Ghali, restait fidèlement attaché à cette perspective globale des relations internationales. C'est sur les bancs de la Faculté de droit de Paris que j'ai eu le privilège en 1967 de suivre son cours sur *Les organisations afro-asiatiques*. C'était un cours nouveau, original, engagé, dont je garde toujours les notes avec ferveur. Boutros-Ghali était donc également un universitaire, enseignant la diplomatie et la paix à travers le droit des institutions internationales de ce que nous appelions alors le « tiers-monde ». La revendication principale de ce tiers-monde, consistait à demander plus de justice et d'équilibre dans les relations internationales. Permettez-moi de rappeler en passant que dix ans plus tard, en décembre 1974, j'ai retrouvé l'homme, parmi les membres de mon jury d'agrégation, présidé par le professeur Jean Rivero.

Ma relation avec Boutros Ghali s'est poursuivie dans un cadre extra-universitaire alors qu'il assurait le Secrétariat Général de la Francophonie, puis le Secrétariat général des Nations unies. À ces deux occasions, j'ai pu le rencontrer et m'entretenir avec lui, tout d'abord en ma qualité d'observateur de la francophonie pour les élections présidentielles au Sénégal en février et mars 2000, ensuite, à la fin de ma mission en tant que conseiller juridique de la MINURSO (Mission des Nations Unies pour l'Organisation d'un Référendum au Sahara occidental) alors qu'il venait d'être élu Secrétaire général des Nations Unies en janvier 1992. Il m'a toujours rappelé au cours de ces discussions que la diplomatie, la paix et la promotion des droits de l'Homme doivent aller de concert.

Il est vrai qu'aujourd'hui, hélas, la crise des droits de l'homme est particulièrement grave, autant que celle de la paix. Les idéaux de Boutros Ghali sont gravement menacés. Mais c'est précisément dans ce type de situation de violence et de peur qu'il faut résister à la démission et au désespoir et se souvenir que les droits de l'Homme, dans leur universalité, constituent les meilleurs remparts contre la violence et les souffrances, celles de la guerre évidemment, mais également celles de la dictature, ce système qui détruit à fois l'individu et la société. Il est par conséquent extrêmement important de prouver qu'historiquement, comme le pensait Boutros Boutros-Ghali, les droits de l'Homme constituent une contribution universelle de toutes les cultures, de toutes les religions et de toutes les civilisations. La quête de la liberté, la recherche de la justice et de l'égalité entre les êtres humains se retrouve dans les archives et dans la mémoire de toutes les nations. L'histoire des révolutions est là pour le prouver, puisque ces dernières ont toujours été déclenchées pour des motifs relevant de cette quête de justice et du refus de l'oppression, quelle que soit sa nature. Mais cet argument historique n'est pas suffisant. Il faut le compléter par une démarche philosophique qui consiste à mettre en relief le fait que les droits de l'Homme, dans leur universalité, n'appartiennent pas uniquement au système de la culture, mais relève de la nature de l'être humain. Ce dernier, animé par son énergie existentielle, son désir de vivre, sans malheur, ni souffrance, trouve dans les droits de l'Homme, la réponse adéquate à cette exigence fondamentale de non-souffrance. La seule doctrine susceptible de satisfaire cette condition est l'humanisme démocratique.

Pour cette raison, j'exprime ma reconnaissance à ceux qui ont initié la création de ce prix, ceux qui nous réunissent aujourd'hui à l'Académie des Sciences d'outre-mer, en vue de rappeler à

cette incorrigible humanité combien la paix est tributaire du respect des droits de la personne et de la démocratie et de le rappeler autour de la figure combien emblématique de Boutros Boutros-Ghali.